



CC Roussillon-Conflent (Siren : 246600415)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ille-sur-Têt
Arrondissement	Prades
Département	Pyrénées-Orientales
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/1996
Date d'effet	31/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Robert OLIVE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 RUE MICHEL BLANC
Numéro et libellé dans la voie	BP 05
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	66130 ILLE SUR TET
Téléphone	04 68 57 86 85
Fax	04 68 92 80 70
Courriel	accueil@roussillon-conflent.fr
Site internet	www.roussillo-conflent.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 970
-----------------------------	--------

Densité moyenne 76,24

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
66	Bélesta (216600197)	230
66	Boule-d'Amont (216600221)	66
66	Bouleternère (216600239)	903
66	Casefabre (216600403)	41
66	Corbère (216600551)	726
66	Corbère-les-Cabanes (216600569)	1 141
66	Corneilla-la-Rivière (216600585)	1 985
66	Glorianes (216600866)	17
66	Ille-sur-Têt (216600882)	5 434
66	Millas (216601088)	4 088
66	Montalba-le-Château (216601112)	150
66	Néfiach (216601211)	1 241
66	Prunet-et-Belpuig (216601534)	55
66	Rodès (216601658)	641
66	Saint-Féliu-d'Amont (216601732)	919
66	Saint-Michel-de-Llotes (216601856)	333

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>conduite d'études globales et spécifiques visant au développement maîtrisé et concerté des énergies renouvelables sur le territoire communautaire. Réhabilitation des anciennes décharges communales de déchets ménagers situées dans le périmètre communautaire et existant au jour du transfert de la compétence vers l'EPCI (Bélesta, Néfiach, Millas, Corneilla de la Rivière, Corbère les Cabanes, Corbère, Rodes et Bouleternère)</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

politique de gestion de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et notamment réalisation et gestion des équipements d'accueil, de loisirs, d'information et d'orientation politique de gestion de l'enfance en milieu périscolaire et accueil avant et après le temps scolaire et lors de la pause méridienne, (accompagnement enfants à la cantine, surveillance et assistance durant le repas scolaire et organisation d'activités) - Réalisation, aménagement et gestion des équipements culturels ou des complexes sportifs de caractère structurant. Ne peuvent être considérés comme équipements d'intérêt communautaire ayant une fonction structurante que les équipements existants ou à créer dont la réalisation a nécessité ou nécessite des investissements cumulés d'une valeur supérieure à 1.000.000 € HT. Les communes membres conservent pleine compétence pour les équipements en dessous de ce seuil ; Par dérogation aux règles ci-dessus, la communauté de communes exerce une compétence exclusive pour la création et la gestion des bibliothèques et médiathèques, quel que soit le montant de l'investissement nécessaire à leur création. Les communes membres perdent toute compétence en ce domaine. - Etudes, réalisation et gestion d'équipements d'intérêt communautaire destinés au multi accueil de la petite enfance (enfants non scolarisés jusqu'à l'âge de 6 ans). Par centre multi accueil d'intérêt communautaire, il faut entendre tous centres, crèches ou haltes garderie, existant ou à créer d'une capacité d'accueil d'au moins 30 enfants et susceptibles d'être fréquentés par des enfants issus de plusieurs des communes membres. Les communes membres demeurent compétentes pour la réalisation et la gestion de centres multi accueil ne répondant pas aux critères ci-dessus.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Activités péri-scolaires

restauration scolaire et des centres d'accueil et de loisirs communautaires

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

instruction des actes d'urbanisme sur demande des communes membres qui demeureront autorités compétentes pour la délivrance des actes. Une convention précisera avec les communes concernées les modalités de cette mission

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Autres

- Autres

Fourrière animale Conduite d'études globales et spécifiques visant au développement maîtrisé et concerté des énergies renouvelables sur le territoire communautaire

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
66	SYNDICAT MIXTE SCOT PLAINE DU ROUSSILLON (256601816)	SM fermé	338 603
66	UDSIS (256600875)	SM ouvert	211 558
66	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TET (200016053)	SM fermé	329 880
66	SYDETOM SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE TRANSPORT, TRAITEMENT ET VALORISATION DES ORDURES MENAGERES ET DECHETS ASSIMILES (256601501)	SM fermé	467 741

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)